



COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUYANE

Séance du 1^{er} octobre 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-02

Approbation du compte-rendu de la séance plénière du 09 avril 2025

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

Article 1

APPROUVE le compte-rendu de la séance plénière du 09 avril 2025.

Fait et délibéré à Cayenne, le 1^{er} octobre 2025,

Le Président du Comité de
l'eau et de la biodiversité

Patrick LEGAÏE